

Vie du village  
Bloc note - Pêle-mêle



Naissance :

- Jean BATILLOT, est né le 16 octobre 2008  
«Félicitations à M. et Mme BATILLOT de la part des membres du conseil»

Permanence PLU  
(salle de la mairie)

- le samedi 8 Novembre 2008 de 10h à 11h30



Réunion Publique du conseil Municipal  
(salle polyvalente)

- le Mercredi 26 Novembre 2008 à 19h



U.S.C  
(salle polyvalente)

**Bal des sports:** le samedi 15 novembre



Comité de la St-Vincent  
(salle polyvalente)

**Soirée dansante:** le samedi 31 Janvier 2009

Pour les inscriptions

Merci de contacter Mme Testoni Sylvie  
au 06 63 94 44 85 ou 02 47 56 65 39



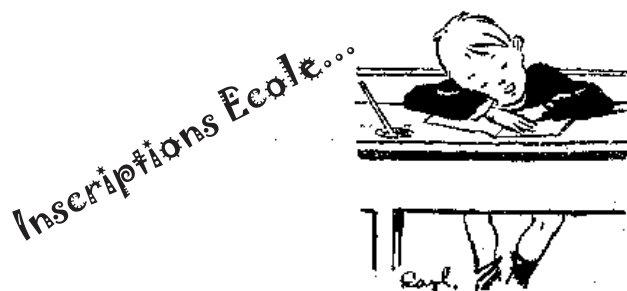
Cimetière  
(Entretien)

Nous allons procéder au remplacement de la haie de thuyas.  
Merci de nous excuser pour la gêne occasionnée par ces travaux.



Association les Fils d'Argent

Le club des fils d'argent a organisé son exposition  
les 18 et 19 Octobre à la salle polyvalente.  
Nous remercions les nombreux visiteurs et participants qui  
ont oeuvré pour la réussite de cet évènement.



*Afin de préparer la prochaine rentrée scolaire, Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, nous demande de lui communiquer dès à présent la prévision de nos effectifs pour la rentrée 2009.*

*Aussi, si votre enfant n'est pas inscrit à l'école cette année mais que vous désirez le scolariser à l'école l'année prochaine, et/ou si vous venez d'emménager à Charentilly, et/ou si vous avez un enfant né en 2006 ou en 2007 et qu'il n'est pas encore inscrit à l'école.*

*Nous vous demandons de bien vouloir prendre contact dès à présent avec l'école et ce, avant le 14 novembre 2008, en téléphonant au 02 47 56 70 48 ou en nous envoyant les nom, prénoms, adresse et date de naissance de l'enfant que vous désirez inscrire.*



Horaires d'ouverture de la Mairie

- Vous voudrez bien noter qu'à partir du 1er Décembre les horaires d'ouverture du Mercredi seront:

de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00



Téléthon



Le Téléthon aura lieu à CHARENTILLY les 6 et 7 Décembre.

Afin de réaliser un MANDALA géant, à l'aide d'éléments naturels de différentes couleurs, nous vous invitons à récolter gravillons, feuilles, fleurs de toutes sortes... et à les déposer dans des récipients adaptés à la mairie ou à l'école.



# Charentilly



## L'Echo du Conseil

Octobre 2008

### INFOS PRATIQUES

La Mairie  
1 place Andrée Cousin  
37390 Charentilly

Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56  
Email : mairie.charentilly@wanadoo.fr

Mr le Maire et ses Adjointes reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h00 à 12h00  
Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 20 OCTOBRE 2008 A 20 HEURES 30



## **- Plan local d'urbanisme:**

Un représentant du Cabinet d'étude est venu exposer les différents points que la Commission d'urbanisme a développés.

Rappel au sujet des orientations préconisées lors du débat du 18 décembre 2007 : Bipôle centre bourg – école à construire, avec développement urbain entre les deux, le pôle de la zone d'activités demeure à sa place.

Évolution : La construction du nouveau groupe scolaire fait qu'une attention particulière a été recherchée pour y créer le site préférentiel à l'urbanisation, une liaison douce entre cette structure et le centre bourg sur laquelle s'appuie la vallée avec son « jardin humide ». La zone d'habitations dans ce secteur prévue initialement au PADD se voit réduite, elle est traversée par un espace vert commun.

La compétence économique de la zone d'activités revient à la CCGC. Le PADD prévoyait un pôle au Sud Est du bourg pour les artisans locaux. L'orientation d'aujourd'hui sur ce point se déplace au Sud-Ouest de la zone d'activités « La Ribaulerie » à l'Ouest et au Sud de celle-ci en continu des activités existantes.

Un espace d'accueil à vocation touristique à proximité Nord-Est de l'entrée du bourg était inscrit au PADD. Cette option n'est pas entérinée dans l'attente d'un projet plus précis et d'une étude de marché.

Le Conseil municipal prend acte des évolutions du PADD qui ne suscitent pas d'opposition.

**Concertation avec le public :** Deux permanences d'élus sont organisées, l'une le vendredi 24 octobre de 20 h à 21 h 30, la seconde le samedi 8 novembre de 10 h à 11 h 30. Une réunion publique se déroulera le mercredi 26 novembre à 19 h, salle Madeleine Guillemot.

**Satèse:** Le délégué du Satèse, présente les compétences du syndicat mixte :

- Suivi des dispositifs d'épuration d'assainissement collectif.
- Contrôle des installations d'assainissement non collectif.
- Entretien des installations d'assainissement non collectif.
- Apporter une assistance dans l'élimination des matières de vidange issues de systèmes d'assainissement non collectif.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le tarif de la redevance fixée par le Satèse à 0,09 € HT/m<sup>3</sup> d'eau potable consommée et facturée par Véolia chaque semestre.

**École:** La Commission scolaire s'est réunie à deux reprises et a notamment réexaminé certaines surfaces à la baisse. La DDE,

à qui est confiée l'assistance à maîtrise d'ouvrage, présentera au Conseil d'école du mardi 21 octobre le projet actualisé. La consultation est en cours pour le relevé topographique et les sondages de reconnaissance de la parcelle. Le premier dossier d'aide de l'Etat au titre de la dotation globale d'équipement (DGE) est en constitution, il sera présenté au Conseil municipal lors de la réunion du 17 novembre.

**Tennis couvert :** La CCGC a demandé aux deux communes sur lesquelles vont être édifiés les tennis couverts de prendre en charge certains travaux : décapage et enlèvement des terres, confection du réseau eaux pluviales, engazonnement et végétalisation. Le coût est estimé à 13 000 € TTC.

## **Tarifs de locations des salles :**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs des locations des salles communales (Salle Madeleine Guillemot, Salle Maurice Pilorge). Ces nouveaux tarifs peuvent être demandés à la mairie. Le Conseil municipal décide que les locations qui ont fait l'objet du premier acompte continuent à bénéficier de l'ancien tarif, le nouveau étant applicable à compter du 1er novembre 2008.

## **Compte-rendu des commissions :**

**Scolaire:** Les principaux sujets abordés ont été :

- le contrat éducatif municipal 2008/2009,
- le projet de construction de la future école, notamment les réductions dans les surfaces de certains locaux ; les contraintes et les souhaits à soumettre ont été évoqués

**Voirie:** Sujets abordés :

- emplacements des trois candélabres rue des Mailleries,
- proposition de poursuivre la réhabilitation des trottoirs de la rue de l'Arche par la mise en forme du sable rouge,
- examen du chemin du Gâte Soie qui a besoin d'entretien et qui ne semble pas adapté au passage du camion poubelles.

## **Environnement:**

Participation de MM. Misery et Tessier à la réunion du 14 octobre. Sujets abordés : le massif rue du Clos Faroux à l'intersection avec la rue des Ouches, remplacement de la haie de thuyas du nouveau cimetière par une haie champêtre de moyenne hauteur, le fleurissement du village pour l'hiver. Ces actions reçoivent l'accord du Conseil municipal

**Bâtiments:** Sujets abordés :

- l'éclairage aux angles du futur tennis couvert et du nouveau vestiaire,
- la restauration à moindre frais de l'ancien vestiaire, à long terme la reconstruction de ce vestiaire avec une liaison avec le tennis couvert,
- la salle du Conseil municipal et le changement des dalles du plafond de la salle Madeleine Guillemot, l'établissement d'une fiche

d'utilisation des matériels à utiliser lors des locations,

- l'audit sécurité électrique réalisé sur l'ensemble des bâtiments,

- des connexions téléphoniques des divers bâtiments.

**Animation-culture:** Sujets abordés :

- le livret d'accueil destiné aux nouveaux habitants,
- le Téléthon des 6 et 7 décembre avec en association porteuse le Comité des Fêtes.

**Cérémonie :** Sujets abordés :

- les illuminations des fêtes de fin d'année.
- le Conseil municipal décide de l'acquisition de décorations lumineuses.

## **Comptes-rendus de EPCI :**

**Syndicat du collège du Parc:** Parmi les points évoqués, l'effectif des élèves scolarisés : Charentilly compte 51 élèves pour l'année 2008/2009.

## **Syndicat Choisille :**

Les communes de Saint Cyr sur Loire et de Fondettes qui avaient envisagé de quitter le syndicat ont finalement pris la décision de rester. Notre Damé d'Oé et Rouziers de Touraine ont obtenu l'accord du syndicat pour se retirer de cette structure.

**Centre Communal d'Action Sociale:** Il a été procédé à l'installation du CCAS. L'ordre du jour portait sur :

- la nomination d'un vice-président : membre élu Mme Bouin,
- les attributions du CCAS,
- le budget 2008,
- la procédure d'urgence,
- le prochain repas des aînés fixé au dimanche 23 novembre à midi au restaurant « Sportchamp ».

## **Questions diverses :**

Le Conseil municipal décide de se réunir le 3ème lundi du mois en 2009.

La municipalité présentera ses vœux aux charentillais, charentillaises le dimanche 11 janvier 2009 à 11 heures, salle Madeleine Guillemot.

Les élections aux Conseils des Prud'hommes se dérouleront le mercredi 3 décembre 2008 entre 8 heures et 18 heures.



Prochaine réunion du Conseil municipal  
le 17 Novembre 2008 à 20 heures 30, salle de la mairie.



(Ce compte rendu ne se veut pas une copie du Procès Verbal officiel.  
Ce dernier est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie)